



**ZOOM**

## Le Projet Educatif Territorial (PEDT) et son Plan Mercredi p.11

**DOSSIER SPÉCIAL**

Le Guichet Numérique  
des Autorisations d'Urbanisme p.12

**SUPPLÉMENT**

Votre Plume édition spéciale CCAS  
détachable à l'intérieur p.17



[www.mandreslesroses.fr](http://www.mandreslesroses.fr)



**Retour en images** ..... p.4

**Enfance** ..... p.10

**Actualités** ..... p.12

**Travaux** ..... p.16

**Supplément :**  
**La Plume spéciale CCAS** ..... p.17

**Associations** ..... p.24

**Commerces** ..... p.28

**Bibliothèque** ..... p.30

**Tribunes** ..... p.32

**Affaires générales** ..... p.33

**État civil** ..... p.34

**Agenda** ..... p.35



**Magazine municipal officiel de Mandres-les-Roses**

Hôtel de Ville : 4 rue du Général Leclerc  
94520 Mandres-les-Roses  
Tél. : 01 45 98 88 34 - Fax : 01 45 98 74 72  
communication@mandreslesroses.fr

Directeur de publication : Yves THOREAU

Rédaction : Service Communication

Photographies : AFCM (Association Foto Contraste de Mandres) / Cyrille DUBOSQ (Service communication de Villecresnes) / Service communication de Mandres-les-Roses / AdobeStock

Conception graphique et impression :

Desbouis Gresil

Rue Mercure - 91230 Montgeron

Tél. : 01 69 83 44 66

Distribution : Fab Distrib

Tél. : 06 84 43 23 03

Tirage : 2000 exemplaires

Dépôt légal : 10212P

ISSN : 2968-9988





## **Chères Mandrionnes, chers Mandrions,**

Après un été une nouvelle fois très chaud, les « petits » vont reprendre le chemin de l'école et les plus « grands » le chemin du travail.

Le Parc Beauséjour accueillera le 10 septembre prochain à la fois la Fête des Associations, temps fort de cette rentrée où vous sera proposé une large palette d'activités pour l'année à venir, et pour la première fois, un marché de producteurs locaux.

La lecture de ce bulletin vous fera découvrir notre saison culturelle 2023-2024 qui offre une programmation diversifiée de nature à satisfaire le plus grand nombre de nos concitoyens.

Comme vous avez pu le constater, de nombreux chantiers, qui occasionnent nécessairement des gênes inévitables, ont été réalisés ou sont toujours en cours sur notre commune témoignant des efforts fournis pour améliorer nos infrastructures, nos voiries, nos bâtiments, nos espaces publics ou pour satisfaire aux obligations qui nous sont faites en matière de logement.

Parmi les projets en instruction qui s'ouvriront d'ici la fin de la mandature figurent l'extension de l'école maternelle, la rénovation de la Halle, le réaménagement avec désimperméabilisation de la place des Tours grises.

Je vous souhaite une très belle rentrée

**Yves Thoreau, votre Maire**



## Événements Saison Culturelle & Vie Locale

### CARNAVAL

1<sup>er</sup> Avril

L'édition 2023 du carnaval s'est ponctuée d'un défilé costumé, avec la Banda Paname et ses danseuses, dans les rues de la ville ainsi que de nombreuses activités au sein du parc Beauséjour, proposées par les associations volontaires et les animateurs des écoles.

Cette édition s'est clôturée par le traditionnel concours de déguisement.



### GRANDE NUIT DE L'HUMOUR

8 Avril

Cette année, la Grande Nuit de l'Humour s'est tenue dans la Salle d'Orléans. Durant deux heures de show, sept artistes aux univers variés et déjantés ont fait rire petits et grands.



### SOIRÉE JEUNES TALENTS

13 Mai

Dix jeunes chanteurs ont participé à la 3<sup>e</sup> édition de notre soirée des Jeunes Talents. Après deux heures de show, le public a décidé de consacrer Maeline, jeune Villecresnoise de 18 ans, avec sa chanson « ET BAM » de MENTISSA.

La ville lui a offert une séance de deux heures d'enregistrements dans un studio.





## INAUGURATION DE LA VÉGÉTALE

3 juin

Plus d'informations en page 15.



## CARMEN

3 juin

La troupe de l'Opéra EMobile, les chœurs composés des enfants du collège Simone Veil et leur professeur de musique, Sonia Séloi ont présenté « Carmen » de G. Bizet.

Lors de cette représentation moderne de l'opéra, les rires et les chants étaient au rendez-vous.



## FAITES DU SPORT

10 juin

Le samedi 10 juin s'est tenue la première édition « Faites du sport » du plateau Briard, une initiative des 5 communes réunissant un panel de sports important en invitant les spectateurs à y participer. Quatre villes sont labélisées « terre de jeux » par le comité d'organisation des jeux olympiques 2024. Cette première édition fut un succès et sera reconduite en 2024.







## FÊTE DE LA MUSIQUE

21 juin



Mercredi 21 juin, la fête de la musique s'est déroulée au parc Beauséjour dans une belle ambiance musicale. Les jeunes talents de l'édition 2023 ont enchanté le public, la soirée s'est poursuivie par les groupes de rock et de jazz de la Scène ouverte. Une restauration sur place a permis à beaucoup de gens d'apprécier cette première soirée d'été.



## BROCANTE

2 juillet

La brocante organisée par Romuald, s'est tenue le dimanche 2 juillet sur la place des Tours grises et sur la pelouse attenante. Une centaine d'exposants étaient présents et le public était au rendez-vous pour chiner et dénicher l'objet rare !



## FÊTE NATIONALE

14 juillet

La célébration de la Fête Nationale a été marquée d'un repas organisé par le Comité des Fêtes dans la Cour de la Ferme de Monsieur ainsi que du traditionnel feu d'artifice tiré au Stade Louis M6.





## Événements du CCAS

### CHORALE POUR LES SÉNIORS DU CCAS

**20 juin**

À l'initiative du CCAS, les élèves des CE1 de l'école des Charmilles avec leurs professeurs, ont chanté devant les seniors dans la Salle d'Orléans. Ce concert fut suivi d'un goûter convivial.



## Événements des Services Petite-Enfance & Enfance & Jeunesse

### LA MICRO-CRÈCHE REÇOIT LA FERME ITINÉRANTE TILIGOLO

**Le 16 juin**, la micro-crèche a accueilli dans son jardin la ferme itinérante Tiligolo.

Les parents et enfants de la micro-crèche ainsi que les nouvelles familles ont partagé un buffet, ils ont aussi pu voir la joie des petits de donner le biberon aux animaux.



### RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES

**22 mars et 24 mai**

Pour une après-midi jeux entre les résidents de l'EHPAD Verdi et les élus du Conseil Municipal Jeunes.



### TRADITIONNEL PIQUE-NIQUE DE FIN D'ANNÉE

**4 juillet**

De l'école élémentaire des Charmilles au Parc Beauséjour.





## SÉANCE DE SHIATSU

14 juin

Entre les familles et leurs enfants à l'accueil de loisirs maternel.



## BOUM DES CM2

4 juillet

Au Gymnase Vibert.



## BAL DE FIN D'ANNÉE

26 juin

Au parc Beauséjour pour les élèves des Charmilles en partenariat avec l'USEP.



## FÊTE DE FIN D'ANNÉE

10 juin

De l'école maternelle de la Ferme de Monsieur.



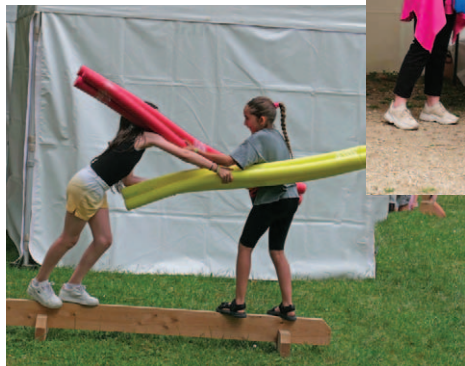


## FÊTE DE LA JEUNESSE

17 juin

Comme chaque année, les enfants ont pu participer au parc Beauséjour, aux jeux organisés par les animateurs du service enfance.

Un grand merci aux membres de la FCPE pour leur participation à cette journée.



## Commémorations

### COMMÉMORATION DE LA JOURNÉE DES VICTIMES ET HÉROS DE LA DÉPORTATION

30 Avril

Monsieur le Maire, Yves THOREAU, accompagné de Jean-François GRAMPEIX, Adjoint en charge des cérémonies et les Anciens Combattants, ont rendu hommage aux Victimes et aux Héros de la Déportation devant la plaque commémorative installée aux Square des Justes.



### COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

8 Mai

La commémoration du 78ème Anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945 a commencé à 10h30 au Monument aux Morts de la Place Charles de Gaulle en présence des pompiers de Villecresnes et des Anciens Combattants.



### COMMÉMORATION DE L'APPEL HISTORIQUE DU 18 JUIN 1944

18 juin

La commémoration de l'Appel du 18 juin du Général De Gaulle s'est tenue devant le Monument aux Morts en présence d'élus du Conseil Municipal des Jeunes et des Anciens Combattants.



# LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

*Le Conseil Municipal des Jeunes permet de donner la parole aux jeunes de la commune et de les impliquer dans la vie municipale. Il permet aussi aux jeunes de devenir des citoyens responsables conscients de leurs droits et devoirs. C'est un véritable lieu d'apprentissage de la citoyenneté.*

Après un mandat de 2 ans, celui-ci arrive à son terme. Pendant ces 2 années, les élus ont pu mener plusieurs actions et participer à différentes manifestations organisées par la Ville.

Ils ont ainsi réalisé une campagne d'affichage contre le harcèlement, organisé une après-midi récréative auprès des résidents de la maison de retraite Verdi, réalisé une collecte de jouets au profit des Restos du Cœur.

Montrant leur investissement, ils ont été présents lors des différentes commémorations.

Ils ont également participé à l'inauguration du City Stade et Skate Parc.

De nouvelles élections auront lieu au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2023/2024.

Un grand merci à Charline-Ange, Clément, Hugo, Lauryne, Tiamo, Evan, Enzo, Ilyès, Léoni, Guelor et Valentin pour leur implication pendant leur mandat.



Les 12 jeunes élus ont ainsi participé à la vie citoyenne, été acteurs au sein de leur commune et représenté les autres jeunes de la Ville. Tout au

long de leur mandat, ils ont réfléchi à des projets d'intérêt communal et ont travaillé à leur mise en place.

## RENTRÉE DU CLUB JEUNES



Le Club Jeunes situé dans la Maison Barras dans le parc Beauséjour, accueille les enfants de 11 à 17 ans et leur propose de nombreuses activités, encadrées par des animateurs diplômés et/ou en cours de formation.

Le programme est établi par trimestre par les animateurs avec l'aide des jeunes.

Retrouvez le catalogue d'activités de l'année 2023-2024 en scannant le QR Code ci-dessous ou bien consultez le directement sur le site internet de la commune

**Inscription auprès du service Enfance - Jeunesse ; cotisation annuelle de 20€**





**ZOOM**

# LE PEDT (PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL) ET SON PLAN MERCREDI

## Qu'est-ce qu'un Projet Educatif Territorial (PEDT) ?

Le projet éducatif territorial (PEDT) est un **cadre partenarial visant à favoriser la complémentarité des temps éducatifs**.

Ce projet, qui relève de l'initiative de la commune, est matérialisé par **une convention**.



Le PEDT permet de proposer à chaque enfant **un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école**, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Il

prévoit prioritairement, mais non exclusivement, des activités proposées pendant le temps périscolaire aux enfants scolarisés dans les écoles primaires des communes. Ce temps est lié aux horaires de début et de fin de l'école, ainsi qu'à l'horaire de la pause méridienne, arrêtés par l'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'éducation nationale (IA-Dasen).

Il permet **d'identifier l'offre d'activités périscolaires existantes** et de la formaliser au sein d'un projet éducatif qui propose, à tous les enfants, des temps de jeux et de détente qui peuvent être organisés dans le cadre d'un accueil non déclaré, de type espace ludique surveillé ou garderie, ou des activités organisées dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs (ACM) déclaré auprès des services de la DDCS/PP.

La convention de PEDT est **signée par le maire** et l'IA-Dasen. Le directeur de la Caisse d'allocations familiales (CAF) et, le cas échéant, le directeur de la Mutualité sociale agricole (MSA) sont obligatoirement signataires de cette convention lorsque le PEDT prévoit des accueils de loisirs déclarés éligibles aux aides et prestations de la branche famille. Les autres partenaires engagés dans le PEDT, en particulier d'autres collectivités territoriales et des associations, peuvent être signataires de cette convention.

Ainsi, à Mandres-les-Roses, pour garantir la continuité éducative et favoriser la réussite scolaire pour tous, **3 axes sont développés** :

- Mobiliser tous les acteurs du territoire autour d'un projet commun en faveur de la réussite éducative
- Fédérer des actions communes
- Contribuer au bien-être de l'enfant et du jeune sur les temps scolaire, péri et extrascolaire grâce à des actions individuelles et collectives leur permettant d'acquérir une estime de soi et une confiance en soi, nécessaires à leur épanouissement et à leur réussite éducative

Avec plusieurs objectifs :

- Aider l'enfant, l'élève à réussir et à s'épanouir sur les différents temps
- Développer l'offre en direction des 11/17 ans
- Permettre une coopération entre tous les acteurs éducatifs

## Le plan mercredi

Le Plan mercredi propose des solutions et des financements pour faciliter l'organisation d'accueils de loisirs respectant les principes de la charte qualité Plan mercredi.

Il constitue une nouvelle étape dans les politiques éducatives locales, en permettant l'adaptation du projet éducatif territorial aux nouvelles organisations du temps scolaire.

Il crée **un cadre de confiance pour les familles, les collectivités et leurs partenaires**. Il leur permet de proposer des activités de grande qualité le mercredi.

Le label Plan mercredi créé en 2018 ouvre ainsi une **nouvelle étape dans l'offre périscolaire** en garantissant aux familles la **qualité éducative des activités proposées et le savoir-faire des personnels**.

**Il fédère tous les acteurs** : associations et établissements culturels (bibliothèques, musées, conservatoires, etc.), associations sportives, fédérations d'éducation populaire, sites naturels (parcs, jardins, fermes pédagogiques)

**Il propose aux enfants** une offre périscolaire riche et diversifiée : Sport, culture, nature, activités manuelles et numériques contribueront à leur épanouissement.

Avec le Plan mercredi, les temps de l'enfant sont repensés dans leur globalité, en articulant mieux les temps scolaires et périscolaires.

**Le PEDT et le plan mercredi sont signés entre le Préfet, l'Inspectrice d'Académie et la commune.**

**Ils sont consultables sur le site de la ville.**





# LE GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME (GNAU)

*La loi de 2013 relative à la simplification des relations entre l'administration et les citoyens permet de saisir l'administration par voie électronique depuis le 7 novembre 2016 afin de faciliter les démarches pour les usagers. En matière d'urbanisme, cela est désormais possible à Mandres-les-Roses*



Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) est un nouveau service numérique vous permettant de déposer en ligne vos demandes d'autorisation d'urbanisme comme les déclarations préalable (extension, clôture, abri de jardin, fenêtre de toit, ravalement,...), les permis de construire et de démolir, les permis d'aménager (divisions de terrain, lotissements), les demandes d'enseigne mais aussi les demandes liées au foncier comme les certificat d'urbanisme de type a ou b et les déclarations d'intention d'aliéner.

C'est une démarche en ligne plus simple, plus rapide et accessible à tous qui répond aux enjeux de modernisation des services publics.

Accessible 7/7j et 24/24h, depuis chez vous, vous pouvez suivre l'avancée de votre dossier en temps réel grâce à un espace personnel et sécurisé, et bénéficier d'une aide en ligne pour vous aider dans la constitution de votre dossier et ainsi minimiser les erreurs de saisie.

Il suffit de se connecter au guichet numérique pour formuler votre demande en ligne. Un guide utilisateur est à votre disposition sur la page d'accueil du GNAU.

Après enregistrement de votre demande sur le Guichet Numérique, vous recevrez un « Accusé d'Enregistrement Électronique » (ARE) attestant de la preuve de la création de votre dossier.

Le service urbanisme et affaires foncières de la commune sera alors informée du dépôt d'un dossier et vous délivrera un numéro d'enregistrement qui vous sera communiqué

par mail.

Chaque échange avec l'administration génère un accusé de réception et une mise à jour de l'évolution de votre dossier, vous pourrez ainsi suivre l'instruction de votre demande en temps réel.

À chaque étape du dossier, vous êtes prévenu par mail de l'avancement de votre dossier (confirmation de l'envoi, réception des documents transmis, si des pièces sont manquantes ou si votre dossier est complet, si le délai d'instruction est majoré, la décision).

Toutes ces informations seront visibles en permanence sur votre compte utilisateur du GNAU.

Le service en ligne est gratuit et vous permet de déposer votre dossier à tout moment, plus besoin de se rendre en mairie ou de dépenser des frais d'envoi. Il est écologique (plus besoin de faire des copies et de fournir les dossiers en multiples exemplaires) et facile (suivez en temps réel l'état d'avancement de l'instruction de votre dossier grâce à la rubrique « Mes dossiers en cours »).

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service urbanisme et affaires foncières de la commune (01 45 98 98 35) qui pourra vous guider dans vos démarches.

Pour les personnes n'ayant pas accès au numérique, il est toujours possible de déposer en format papier ou d'adresser par courrier votre demande d'autorisation préalable d'urbanisme. Il est à noter que toute démarche commencée sur le GNAU devra être poursuivie en ligne (pièces complémentaires, document informant du commencement et de la fin de travaux, etc).





# MODIFICATION DU PLU DE LA COMMUNE DE MANDRES-LES-ROSES

**En accord avec la ville de Mandres-les-Roses, Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) a engagé une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) le 26 mai 2023.**

Cette modification vise les objectifs suivants :

- Modifier le zonage et le règlement d'une partie de la zone A dans le but de faciliter l'implantation de producteurs agricoles ;
- Procéder à des ajustements réglementaires ;

Une concertation auprès du public sera organisée par GPSEA **du 4 septembre au 13 octobre 2023**, elle aura pour objet la mise à disposition du projet de modification du PLU au public et d'un registre destiné à recevoir les observations du public au sein des locaux :

- Du service urbanisme de la mairie de Mandres-les-Roses, 4 rue du Général Leclerc aux heures d'ouverture ;
- De la Direction des affaires juridiques, des assemblées et du patrimoine de GPSEA, 14 rue Le Corbusier, 94000, Créteil, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Ce dossier pourra également être consulté, pendant toute la durée de la concertation, sur les sites Internet de la commune de Mandres-les-Roses ([www.mandreslesroses.fr](http://www.mandreslesroses.fr)) et de GPSEA ([www.sudestavenir.fr](http://www.sudestavenir.fr)).

Les observations du public pourront être adressées :

- Sur le registre ouvert à l'adresse suivante : [www.registrenumerique.fr/modification-plu-mandres-les-roses](http://www.registrenumerique.fr/modification-plu-mandres-les-roses)
- Par voie électronique à l'adresse suivante : [modification-plu-mandres-lesroses@mail.registre-numerique.fr](mailto:modification-plu-mandres-lesroses@mail.registre-numerique.fr)

## REMISE EN PLACE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

De récents travaux ont été engagés sur plusieurs voies de la commune occasionnant des difficultés de circulation et plusieurs déviations. La suppression de l'éclairage public s'ajoute à ces difficultés.

Parallèlement, il a été constaté une série de dégradations dans certains secteurs de la commune même s'il est aujourd'hui difficile d'établir un lien de cause à effet.

Fort de ces constats et après une période d'essai, il a été décidé de rétablir l'éclairage de 0h à 5h.

Par ailleurs et concernant notre engagement pour la sobriété énergétique, nous vous rappelons que l'éclairage de la commune est couvert à 65% en LED grâce à la mise en œuvre d'un programme de rénovation énergétique initié lors de la précédente mandature.

## DÉCLARATION DE DÉTENTION D'OISEAUX DANS LE CADRE D'UN FOYER D'INFLUENZA AVIAIRE

Dans le cadre des mesures de prévention, de surveillance et de lutte contre les maladies, il est nécessaire de connaître chaque détenteur d'oiseaux.

Un recensement des détenteurs de volailles (basse-cour) ou autres oiseaux captifs non commerciaux élevés en extérieur est organisé. Il permet de détecter le plus rapidement possible les maladies et de s'assurer qu'elles ne circulent pas notamment dans le cadre de la procédure de lutte contre l'influenza aviaire.

En effet, l'efficacité de la démarche dépendra de la bonne connaissance par chaque détenteur de ses responsabilités et de l'application rigoureuse des mesures qu'il a à mettre en œuvre.

**Ainsi, l'ensemble des détenteurs non commerciaux de volailles (basse-cour) et autres oiseaux captifs élevés en extérieur doivent adresser une déclaration de détention d'oiseaux à la mairie.**

Vous pouvez vous faire recenser auprès de votre mairie en retournant le formulaire Cerfa 15472\*01 complété, daté et signé en mairie ou en ligne, en renseignant le *formulaire dématérialisé*.

Vous devez signaler à votre vétérinaire ou à la Direction départementale en charge de la protection des populations (DDPP/DDETSPP) toute mortalité ou comportement anormal de vos oiseaux.

Pour limiter les risques de contamination, des mesures de biosécurité sont à mettre en place :

<http://influenza.itavi.asso.fr/>



## LE MÛRIER

### 400 ANS D'HISTOIRE SOUS SON FEUILLAGE

Belle réussite pour les Amis de Mandres qui ont permis le classement du Mûrier en « Arbre Remarquable »

Grâce à la ténacité et à l'initiative de Mr André Dupin, membre du bureau des Amis de Mandres et Président des Jardiniers de Beauséjour, mais aussi avec le soutien de la commune, le Mûrier, face à l'église et à l'entrée du Parc des Charmilles, planté vers 1609 par le Sieur de Meurdracq, a été enfin classé « Arbre Remarquable ».

Le label « Arbre Remarquable de France » est attribué à des propriétaires d'arbres reconnus exceptionnels au niveau national par leur âge, leurs dimensions, leur forme, leur rareté, leur passé ou encore leur légende.

Nous nous réjouissons, tous, de ce succès. Une plaque officielle sera apposée près du mûrier très prochainement.



# SALON DES MÉTIERS D'ART DU PLATEAU BRIARD

*Le Salon des Métiers d'Art du Plateau Briard revient en 2023 pour sa 24<sup>e</sup> édition. Embarquez pour une singulière découverte dans l'univers de la création et du savoir-faire local. Au programme : exposition, vente, démonstration.*



Ce sont plus de 60 exposants, majoritairement franciliens, qui ont été minutieusement sélectionnés et qui seront présents pendant les trois jours du salon. Souffleur de verre, brodeuse, céramiste, tapissier, chapelière/modiste, joaillier, coutelier, peintre, tourneur sur bois, sculpteur, de nombreux métiers seront représentés.

Ces artisans auront à cœur de vous dévoiler des créations uniques combinant une pensée, une vision artistique et des savoir-faire sans cesse renouvelés. Ils transforment la matière, ils créent du beau, de l'utile. Les objets réalisés racontent une histoire, rendent notre quotidien extraordinaire et nous aident à mieux vivre.

Grand Paris Sud Est Avenir, organisateur de l'événement en lien avec les communes du secteur, valorise ainsi les métiers d'art, véritables symboles de la création locale et durable.

Au programme également : des ateliers pour les enfants et des démonstrations de savoir-faire durant tout le week-end. Il est recommandé de s'inscrire pour participer à certaines animations (gratuites) car les places sont limitées. Inscription

à partir de début septembre sur [www.sima.sudestavenir.fr](http://www.sima.sudestavenir.fr)

## Infos Pratiques

Vendredi 13 octobre de 13h à 18h

Samedi 14 et dimanche 15 octobre de 10h à 18h30

Gymnase de Marolles-en-Brie - Parking visiteurs mis à disposition

Pour en savoir plus : [www.sima.sudestavenir.fr](http://www.sima.sudestavenir.fr)







# LA TÉGÉVAL DEVIENT LA VÉGÉTALE !



Pourquoi ce changement de nom ? L'enjeu est ne pas confondre avec le Câble A-Téléval, projet de téléphérique urbain reliant Villeneuve-Saint-Georges à Créteil qui devrait se concrétiser en 2025. Comme nous l'explique Françoise LECOUFLE, Présidente

du S.M.E.R. Syndicat Mixte d'Etude et de Réalisation), lors de l'inauguration du site de la liaison au chemin des roses le 3 juin dernier à Mandres-les-roses, le Téléval devient le Câble 1 et la Tégéval devient la Végétale, afin de bien distinguer les deux projets de mobilité douce.

## 2023 : l'ensemble du parcours entre Créteil et Santeny est accessible

Voie verte s'étirant sur 20km, traversant 8 communes du sud-est de la région parisienne et évoluant sur 96 hectares, la Végétale est destinée aux piétons, aux personnes à mobilité réduite et aux cyclistes. Elle s'inscrit dans une politique régionale de circulation douce qui a pour but de raccorder les territoires. Parcourir la Végétale à pied ou à vélo, c'est profiter de la diversité des lieux et paysages traversés ou participer à l'une des activités qui s'y déroulent toute l'année. C'est aussi bénéficier d'un réseau de circulations douces (ainsi le Chemin des roses permet une continuité « verte » de 20km supplémentaires) et de transports en commun rapprochés (Métro ligne 8 à Créteil par exemple). La Végétale encourage le déplacement en mode actif, bénéfique à notre santé, et se veut un outil de liaison entre les hommes, la ville et la nature.

### Actualités

Les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2023 : L'échappée Végétale !  
Deux jours pour bouger, respirer et se divertir. Plus d'informations sur le site [www.lavegetale.fr](http://www.lavegetale.fr)



## AGENDA SCOLAIRE DE PRÉVENTION À DESTINATION DE TOUS LES CM2 DU VAL-DE-MARNE

Depuis 2010, le Comité du Val-de-Marne de la Ligue contre le cancer distribue à tous les élèves de CM2 un agenda scolaire de prévention afin de les sensibiliser aux différents thèmes de santé : alimentation, activité physique, soleil, alcool, tabac, dépendance aux écrans et sommeil.

Pour l'année scolaire 2023-2024, 16000 élèves vont le recevoir. À l'intérieur, ils pourront noter leurs devoirs mais également découvrir les illustrations, jeux et messages de prévention créés par d'autres élèves de CM2. L'agenda permettant de faire le lien entre l'école et la maison, les enfants pourront aborder leur santé avec leurs parents.

Véritable outil de prévention, les enseignants de CM2 se verront remettre un guide pédagogique afin de pouvoir utiliser l'agenda et mettre en place des séances sur le thème de la santé.

Ce projet a été réalisé en partenariat avec l'Inspection Académique du Val-de-Marne et la Région Ile-de-France.

Comité du Val-de-Marne de la Ligue contre le cancer  
1 rue de Paris - 94000 CRETEIL  
Tél. : 01 48 99 48 97  
Mail : [prevention94@ligue-cancer.net](mailto:prevention94@ligue-cancer.net)





# TRAVAUX D'ÉTÉ

## Rue de Brie

(Département, maître d'ouvrage)

Coût : 230 000 €

Ceux-ci découlent d'une étude réalisée avec les riverains pour améliorer la circulation piétonne, entravée, entre autres, par de nombreuses poubelles présentes sur les trottoirs.

Ces travaux d'aménagement ont été suivis d'une réfection du revêtement de la chaussée et des trottoirs durant le mois de juillet.

## Rue Cazeaux

En juin, Enedis a procédé au branchement de chantier et en juillet à l'adaptation du poste de livraison Gaz, préalablement à la démolition du bâtiment annexe de l'ancienne école place du Général de Gaulle.

## Rue Henriette Fougasse

Coût de l'enfouissement : 273 000 €

Les riverains sont désormais alimentés en énergie électrique par un réseau souterrain, depuis le mois d'août, les travaux de réfection de la voirie sont prévus en septembre.

Les travaux de réfection de chaussée de la rue de la Croix Rouge suivront.



Rue de Brie



Résidence et maison médicale rue François Copée

## Résidence et maison médicale par Valophis rue François Coppée

Les travaux ont pris du retard, dû à l'approvisionnement des tuiles.

En juillet Enedis a réalisé l'alimentation en électricité du site, et les travaux d'assainissement ont suivi.

Les logements devraient être livrés en février 2024, la maison médicale sera opérationnelle vers la fin du premier semestre 2024.

# La Plume

ÉDITION SPÉCIALE C.C.A.S.



## À vos agendas !

Tout au long du dernier trimestre de l'année 2023, le CCAS de la Ville de Mandres-les-Roses vous propose festivités, ateliers, sorties... **Venez Nombreux !**

**Le CCAS vous accueille**  
**Les lundis, mercredis, vendredis de 8h45 à 12h**  
**Les mardis et jeudis de 14h à 17h30**

Adresse : Ferme de Monsieur - 4 rue du Général Leclerc 94520 Mandres-les-Roses  
Tel : 01 45 98 78 86 • mail [ccas@mandreslesroses.fr](mailto:ccas@mandreslesroses.fr)



## DOSSIER : LES AIDES DU CCAS



### VOUS AVEZ ENTRE 15 ET 25 ANS ?

- **Aide à l'achat du premier matériel professionnel**

Le CCAS participe à hauteur de 150€ à l'achat d'un 1<sup>er</sup> équipement professionnel pour les jeunes de 15 à 20 ans inscrits en première année.

- **Aide aux frais de formation d'un BAFA**

Le CCAS participe aux frais de formation au BAFA pour les jeunes de 17 à 25 ans inscrits à une session de formation. 100€ pour la session pratique et 100€ sur la session théorique.



**Dossier à télécharger sur le site de la ville ou à retirer au CCAS.**

**Mail : [ccas@mandreslesroses.fr](mailto:ccas@mandreslesroses.fr)**

### VOUS ÊTES NON IMPOSABLE ?



- **Carte cadeau Cora offerte pour les fêtes de fin d'année**

Le CCAS offre aux mandrions une carte cadeau (Cora) d'un montant de 40€ pour les fêtes de fin d'année.

**Pour en bénéficier, vous devez vous inscrire au CCAS du 2 au 30 novembre 2023 muni de votre avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022.**

### VOUS AVEZ 70 ANS ET PLUS ?

- **Aide aux dépenses énergies**

Le CCAS propose aux séniors sous conditions de ressources (revenu fiscal de référence), une aide correspondant à la moitié de la dépense annuelle dans la limite de 450 €. L'aide sera versée en 3 virements.

Pour en bénéficier, vous devez vous inscrire au CCAS entre le 1<sup>er</sup> et le 31 décembre 2023, muni de votre avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022, accompagné de toutes vos factures d'électricité, gaz, fuel, bois de chauffage l'année 2023 et de votre RIB.



#### Publication municipale officielle de Mandres-les-Roses

Hôtel de Ville : 4 rue du Général Leclerc  
94520 Mandres-les-Roses  
Tél. : 01 45 98 88 34 - Fax : 01 45 98 74 72  
[communication@mandreslesroses.fr](mailto:communication@mandreslesroses.fr)

Directeur de publication : Yves THOREAU

Rédaction : Service Communication

Photographies :

Service communication de Mandres-les-Roses / AdobeStock

Conception graphique et impression :  
Desbouis Gresil - Rue Mercure - 91230 Montgeron  
Tél. : 01 69 83 44 66

Distribution : Fab Distrib  
Tél. : 06 84 43 23 03

Tirage : 2000 exemplaires

Dépôt légal : 10213P

ISSN : 3000-0416



# AGENDA SÉNIORS

DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2023

## SEPTEMBRE

Mardi 19 septembre 12h

**Déjeuner Automnal « Tajine au Poulet »**



Salle d'Orléans, avec animation « loto de table »  
**Une caution de 5€ sera demandé lors de l'inscription auprès du CCAS jusqu'au 6 septembre 2023**

À partir du 18 septembre  
**« Gym Bienvieillir »**

Ces séances de gym douce visent à entretenir sa tonicité, améliorer sa souplesse, travailler son équilibre, adopter les bons gestes au quotidien et être plus à l'aise pour se relever du sol.

**Elles se tiendront tous les lundis de 14h à 15h30 salle Bernard Thoreau.**

**Inscriptions auprès du CCAS.**



## DÉCEMBRE

18, 19 et 21 décembre 2023 de 14h à 16h30  
**Coffret festif**

Pour les fêtes de fin d'année, le CCAS invite les mandrions dès 70 ans à s'inscrire avant le 10 octobre 2023, pour un coffret festif, qui sera remis le : 18, 19 et 21 décembre 2023 de 14h à 16h30, à la salle d'Orléans suivi d'une collation

**Inscriptions auprès du CCAS.**

## OCTOBRE

Mercredi 3 octobre

**Excursion à la journée « Au cœur de la Gastronomie Picarde »**



- 8h départ des Tours grises
- 10h visite guidée à la brasserie (Bière Gustave) Au cœur du Malt à Verneuil-en-Halatte
- 13h déjeuner au Bistrot chic à Les Agueux
- 15h30 visite guidée à la sucrerie de Francières
- 17h retour à Mandres-les-Roses

**Participation de 10€ pour les mandrions non imposable sur présentation de l'avis d'imposition. Participation de 20€ pour les mandrions imposables**

**Inscriptions auprès du CCAS jusqu'au 16 septembre 2023.**

Samedi 14 octobre

**Journée de la citoyenneté**

Le stand du CCAS réceptionnera des dons alimentaires et des jouets pour les restos du cœur de Villecresnes



Mardi 24 octobre et 31 octobre

**Atelier Pâtisserie Intergénérationnelle.**

Venez participer, échanger et pâtisser autour d'un atelier avec les enfants de grande section de maternelle en collaboration avec le centre de loisirs, de 14h à 17h salle de la Bergerie.

Deux groupes de 5 personnes.

**Inscriptions auprès du CCAS.**





## INVITATIONS DE DÉCEMBRE

### Coffret gourmand

**Pour les fêtes de fin d'année, le CCAS invite les Mandrions de 70 ans et plus à s'inscrire avant le 10 octobre 2023**

pour la remise du coffret gourmand.  
Il vous sera remis dans la salle d'Orléans,  
Ferme de Monsieur de 14h à 16h30



**Les 18, 19, 21 décembre 2023**



## COUPON RÉPONSE COFFRET FESTIF

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE**

**À RETOURNER IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 10 OCTOBRE 2023**

Madame : .....

Monsieur : .....

Date de naissance : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Adresse : .....

N° de téléphone : .....

N° de téléphone : .....

E-mail : .....

E-mail : .....

### COFFRET GOURMAND







Réservation pour :  1 coffret  2 coffrets

# GRANDS TRAVAUX

## Restauration de la Ferme de Monsieur

Avancement des travaux : Les travaux de pose du drain, permettant de palier aux divers problèmes d'humidité, sont en train de s'achever. En parallèle, les dispositifs permettant de rendre accessible aux personnes à mobilité réduite l'ensemble des accès du bâtiment sont en train d'être exécutés.

Dans le cadre des travaux de restauration de la Ferme de Monsieur, la municipalité souhaite vivement remercier les donateurs, les services de l'État et les différents organismes qui par leur soutien financier permettent la réalisation de ce projet. Vous en trouverez le détail ci-après :

	<b>Fondation du Patrimoine mission Stéphane Bern</b>	<b>49 500,00 €</b>
	<b>FIM : fonds d'investissement métropolitain / Métropole du Grand Paris</b>	<b>171 864,00 €</b>
	<b>Subvention Région Île-de-France</b>	<b>100 000,00 €</b>
<b>SUBVENTIONS D'ÉTAT</b>		
	<b>DETR : dotation d'équipement des territoires ruraux</b>	<b>58 596,12 €</b>
	<b>FNADT : Fonds National d'Aménagement et Développement du Territoire</b>	<b>180 614,00 €</b>
	<b>Subvention DRAC Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France</b>	<b>108 795,60 €</b>
	<b>DSIL : dotation de soutien à l'investissement local</b>	<b>277 355,00 €</b>
<b>TOTAL 946 724,72 €</b>		



## Réaménagement du site Charles de Gaulle

Avancement des travaux : Suite à la démolition de la salle Ravier, les travaux d'aménagement du bâtiment se sont poursuivis par les travaux de grand œuvre afin d'effectuer les modifications des espaces intérieurs.

D'important travaux de déviation du réseaux gaz sont actuellement en cours. Par la suite, les bâtiments annexes de cour seront démolis, permettant ainsi le démarrage des travaux externe de la bâtisse Charles de Gaulle.







**5** Enfouissement du réseau électrique rue Henriette Fougasse

Coût : 273 000 €



**6** Raccordement électrique et assainissement de la résidence rue François Coppée

VALOPHIS

**3**

**7**

**7** Travaux d'amélioration de la circulation piétonne rue de Brie (route départementale)

Département du Val-de-Marne

Coût : 230 000 €



**8** Restauration de la Ferme de Monsieur

Coût : 1 843 612 €



**9** Réaménagement du site Place Charles de Gaulle

Grand Paris Sud Est Avenir

Coût : 3 950 000 €





# RENTREÉ DES ASSOCIATIONS

## Bienvenue à l'AFCM, club photo de Mandres

Le club **A**ssociation **F**oto **C**ontraste de **M**andres a été créé en 2001.

Depuis quelques années, son effectif reste autour de 50 membres adultes (plus de 18 ans), permettant échanges et convivialité.

Notre club bénéficie d'un local dédié et de matériels de qualité, notamment d'une imprimante Epson semi professionnelle.

**Notre point fort, ce sont les formations gratuites** proposées par des adhérents bénévoles et passionnés du club.

Les formations s'adressent aussi bien **aux débutants qu'aux amateurs**

**aguerris.**

Plusieurs domaines sont abordés : les fondamentaux de la photographie, la découverte de l'appareil photo, la sortie du "mode automatique", la culture photographique, des ateliers thématiques (diaporama, flash studio...), et le post traitement avec les principaux logiciels : Photoshop Élément, Lightroom, Affinity. Il y a également la création de livres photos via Pixum.

**Nous proposons également des cours d'informatique pour débutants et confirmés (Microsoft office).**

D'autres **temps forts** rythment l'année

- Les réunions mensuelles : infos sur la vie du club, l'actualité de la photo (expos, documentaires...) et l'analyse photo.
- L'organisation de deux expositions par an : une avec un thème imposé et une sans thème.
- Des rendez-vous conviviaux : Noël, galette, repas de fin de saison.
- **Des sorties photos en groupe.**
- Le rallye photos au printemps.
- La participation aux expositions des clubs voisins (interclub, dédic, Villecresnes...)

**contact :**  
gfrisella@outlook.fr

## Le Multisport bientôt proposé aux ados !

Il y a maintenant plus d'une vingtaine d'années que l'association BCMS a vu le jour, en proposant tout d'abord de l'éveil sportif aux maternelles ainsi que de l'initiation à de nombreux sports aux élémentaires.

En 2015, aux vues de l'engouement des parents des enfants inscrits, l'idée de créer une session adultes (dès 16 ans) s'est concrétisée et fut un réel succès. A ce jour, l'association est fière de pouvoir compter sur ses nombreux adhérents (enfants et adultes).

C'est pourquoi nous avons le projet

d'agrandir « la famille » dès septembre 2023 en proposant une session « loisirs » à nos Ados (de 11 à 15 ans) de Mandres et ses alentours. Les cours se dérouleront les lundis soirs (hors vacances scolaires) de 18h à 19h30 au gymnase Vibert à Mandres.

Un panel d'activités sportives sera proposé tout au long de l'année (Badminton, Hockey, Ultimate, Basket, tchoukball, natation...) par le coach Marc dans une ambiance à la fois sportive et conviviale. De plus,

parce que l'association a à coeur de faire plaisir à ses adhérents, une sortie est organisée au moins une fois par an (Koezio, laser game,...).

Nous serons donc présents comme chaque année à la fête des associations de la ville, début septembre, pour échanger avec vous.

En espérant, vous compter nombreux parmi nous !

**Pour tous renseignements :**  
boutchoux94@gmail.com  
**Facebook :**

Association Multisport et Bout'Choux

## Mandres les Roses Karaté Club

### Bilan de l'année 2022/2023 et projets pour la Saison 2023/2024

#### Grades

Une année riche en terme de passages de Grades pour le Karaté Club de Mandres les Roses, avec 5 reçus aux différents grades lors des examens Nationaux ou fédéraux.

Stéphane le professeur du KC MLR a obtenu brillamment son 7<sup>e</sup> dan et est expert fédéral. Pascal Tabarin a réussi son examen de troisième dan. Deux nouveaux 2<sup>e</sup> dan se sont vus décerner leur grade Jean Jacques Didaret et Romaric Routel. Fidel Francisco a réussi son examen technique de 2<sup>e</sup> dan. Enfin notre trésorier José Rosa a réussi son examen de 1<sup>er</sup> dan.

#### Derniers résultats

L'année se termine bien pour le karaté Club avec 2 résultats nationaux, ce qui prouve la valeur des Karatékas

de notre ville.

Yahya ROUTEL après un joli parcours a gagné le titre de Vice-Champion de France de Karaté semi-contact le 14 mai.

Nouveau podium pour Stéphane ANDLAUER 2<sup>e</sup> de la Coupe de France le 24 juin.

#### Projets saison 2023/2024

La saison 2023/2024 débutera le lundi 11 septembre 2023.

2 Nouveautés pour cette saison, avec la mise en plac d'un cours de self défense féminine (1/2 heure) après le cours de body-combat. Et un cours perfectionnement/compétition le jeudi de 19h à 20h. Bonnes vacances à tous.

**contact :**

stephane.andlauer@groupama.com

## La Scène Ouverte vous propose

- le 7 octobre 2023 une soirée concert de Rock Progressif avec 2 groupes invités à 20h30 dans la salle d'Orléans. Entrée 7€. Buvette.
- le 4 novembre 2023 un concert Pop-Rock avec Armony et Twenty Two à 20h 30 dans la salle d'Orléans. Entrée 7€. Buvette.
- le 10 décembre 2023 4h de concert pour le Téléthon à partir de 15h 00 avec quatre formations dans la salle d'Orléans. Entrée 5€. Buvette.

Nous espérons vous voir lors de l'un de ces concerts.

**contact :**

denis.stienne@orange.fr

## AMCV

L'AMCV vous rappelle qu'elle invite gratuitement tous les habitants de Mandres à venir découvrir le club et à participer à des sessions d'initiation avec un des joueurs de notre association.

les membres du club, peuvent être amenés, s'ils ont lieu, à représenter la

France aux Championnats d'Europe de Billard Carambole Artistique.

Si vous souhaitez nous rejoindre ou tout simplement en savoir plus, n'hésitez pas à visiter notre stand lors de la Fête des Associations.

**contact :**

amcv.mandres@gmail.com

## Mandr'Art

Les 1, 2 et 3 décembre 2023, les adhérents de l'association Mandr'Art vous présenteront une exposition de tableaux réalisés à partir des photos de Thomas Pesquet, prises depuis la Station spatiale internationale (ISS), ainsi que leurs objets de Noël pour

vos petits cadeaux.

Cette manifestation se tiendra dans la salle d'Orléans et se clôturera par une vente aux enchères au profit du Téléthon.

**contact :**

mandrart94@outlook.fr

## Mieux connaître la FCPE

### Qu'est-ce que la FCPE ?

La Fédération des Conseils des Parents d'Elèves est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique présente sur l'ensemble du territoire.

### Pourquoi y adhérer ?

Parce que c'est ensemble que nous pourrons changer l'école ! Adhérer à la FCPE, c'est avant tout se regrouper pour faire respecter le droit des élèves : temps de travail adapté, conditions d'apprentissage de qualité, orientation choisie...

**Pour que votre voix de parent soit mieux entendue auprès des différentes instances de l'Education Nationale, n'hésitez pas à nous rejoindre ou simplement à nous rencontrer lors de la Fête des Associations.**

**contact :**

fcpe.mandres@gmail.com

## Les 3 Coups

Avec plus de 20 ans d'existence, notre atelier théâtre est le plus ancien de Mandres.

Nos cours sont assurés, tous les mardis de 20h30 à 22h, par une enseignante renommée mais surtout bénévole.

Nous assurons plusieurs représentations dans l'année afin de présenter nos pièces aux théâtrophiles.

Si vous voulez nous rejoindre, rendez-vous sur notre stand lors de la Fêtes des Associations.

La cotisation est fixée à seulement 50€ pour l'année avec une ambiance déjantée et des fous rires assurés.

Accessibles à tous niveaux, à partir de 15 ans.

**contact :**

thialon.eric@wanadoo.fr



## MANGER local et Bio, SOUTENIR les paysans locaux

### C'est possible et c'est à côté de chez vous !

Tous les légumes sont cultivés sur la ferme, **aucun intermédiaire ni provenance extérieure**. Un panier de légumes chaque semaine ou une semaine sur 2, ça vous tente ?

### Connaissez-vous l'Amap des Roses ?

Que veut dire Amap : **A**ssociation pour le **M**aintien d'une **A**griculture **P**aysanne. C'est un collectif entre des personnes qui souhaitent s'alimenter correctement, soutenir des paysans locaux, créer du lien avec les agriculteurs, les producteurs, et particulièrement avec notre maraîcher local Nicolas.

Où poussent ces fameux légumes ?

Le jardin est dans le domaine de St Leu à Périgny sur Yerres. Avec l'Amap, vous pouvez aussi commander puis déguster des produits bio divers : Pain, œufs, Volailles, Agneau, Bœuf, Porc, Agrumes, produits laitiers de vache, produits de chèvre. Chaque producteur est adhérent à la charte Bio et les produits sont conformes aux directives européennes.

Alors, si vous voulez manger des **bons légumes bio** qui poussent à quelques kms de chez vous ? Passez à l'action et Rejoignez l'Amap des Roses !!!!

Vous voulez des renseignements, vous avez des questions ? Venez nous voir le mardi soir au local Place des Tour grises, local attenant à la grande Halle sur le parking de la place des tours grises à Mandres les Roses entre 18h et 19h15 ou Contactez la Présidente

**Anny Anglo** : 06 15 42 69 76  
anny.anglo@sfr.fr

## Bienvenue au TCFM !

La saison se termine, mais dès la rentrée, l'école de tennis et les entraînements reprennent !

Voici quelques infos qui vont permettre de mieux se connaître ...

### Qui sommes-nous ?

Le TCFM est une association qui a pour objectif de favoriser la pratique du tennis.

Situé au cœur de la Ferme de Monsieur, véritable écrin de verdure, le Tennis Club de Mandres les roses vous accueillera dans une ambiance conviviale. Quel que soit votre niveau tennistique, débutant, loisirs ou compétiteur, vous trouverez les meilleures conditions pour votre pratique sportive.

Le TCFM met à notre disposition quatre terrains extérieurs

Une équipe de quelques personnes constituent le bureau et organisent la vie du club.

**URGENT** : nous recherchons les futurs membres du conseil d'administration pour aider à la gestion de l'association.

*Vous avez un peu de temps, des compétences, vous désirez vous investir au sein de notre association ? Faites-le nous savoir, toute participation est la bienvenue, à un rythme adapté à chacun ! Notre bureau a besoin de vous pour la pérennité de l'association.*

### Les adhérents

Enfants et adultes adhérents au Club sont obligatoirement licenciés à la Fédération Française de Tennis.

### Les cours de Tennis

Ils sont assurés par notre moniteur diplômé, Guillaume CARBONNET. Il assure les cours sur 28 semaines dans l'année scolaire.

Galaxie Tennis de 3 à 4 ans : le programme Galaxie 3-4 ans, permet à l'enfant, grâce à un

enseignement adapté, de s'initier au tennis tout en développant ses qualités psychomotrices. Des stages pourront être proposés pendant les vacances.

### IMPORTANT !

Les enfants sont sous la responsabilité du moniteur uniquement pendant le cours. Veuillez-vous assurer que le moniteur est présent avant de laisser vos enfants.

### Et pour jouer en dehors des cours ?

Des terrains extérieurs situés au cœur de notre commune sont à disposition des adhérents. Pour réserver un terrain, il suffit de se connecter sur « Ten'up »

### Les tarifs

Nous avons depuis toujours pratiqué des tarifs qui permettent un accès au tennis pour tous, avec des prix très avantageux. Nous proposons en plus des réductions importantes pour les adhésions d'une même famille.

L'inscription vous donne accès aux terrains du club.

Vous bénéficiez également de la licence FFT de la fédération de tennis qui vous permet de participer aux tournois individuels ainsi qu'aux championnats par équipe. Enfin, pour ceux qui le souhaitent, il est également possible de prendre des cours que ce soit d'initiation ou de perfectionnement.

Tous nos tarifs sur le site internet : [www.tcfm.fr](http://www.tcfm.fr)

Nous vous souhaitons un bel été, et vous donnons rendez-vous le 10 septembre à la fête des associations.

**Email** : [tcfm@tcfm.fr](mailto:tcfm@tcfm.fr)  
**Site** : <http://www.tcfm.fr>



## Les Amis de Mandres

Les Amis de Mandres vous proposent, à la rentrée, deux événements culturels majeurs à ne pas manquer :

**Le samedi 30 septembre 2023**

### UNE JOURNÉE DANS L'YONNE

Avec au programme :

- visite guidée de l'abbaye de Pontigny le matin
- déjeuner au restaurant Borvo
- visite du château d'Escolives l'après-midi et des caves

Inscription et règlement obligatoires avant le 11 septembre  
Cette sortie est ouverte à tout le monde, adhérent ou non.

**Le samedi 25 et dimanche 26 novembre 2023**

### EXPOSITION : HISTOIRE DE LA CARTE POSTALE

Salle de la Bergerie - Cour de la Ferme de Monsieur  
De 10h à 18h30

Nous nous souhaitons une très belle rentrée et nous vous donnons rendez-vous sur le stand des Amis de Mandres à la fête des associations le dimanche 10 septembre 2023 de 10h à 18h.

**contact** : lesamisdemandres@gmail.com |

## Patchwork, avec Mandri'Patch

Notre association vous invite à venir admirer son exposition : « Le Pêle-Mêle de Mandri'Patch », les 11, 12, et 13 novembre 2023, de 10h à 18h30, salle d'Orléans, à la Ferme de Monsieur. Nous espérons vous faire découvrir les différentes façons de manier l'aiguille et peut-être, ainsi, vous donner envie de rejoindre notre groupe !

Notre association espère également pouvoir vous proposer une activité à l'occasion d'Octobre Rose : participer à la confection de coussins-cœurs pour soulager les douleurs post-opératoires des femmes opérées à la suite d'un cancer du sein. Surveillez les informations à la rentrée pour en savoir plus !

**contact** : mandripatch.club@gmail.com |



## UIA - SAISON 2023-2024

Depuis le 3 juillet, il vous est possible de vous inscrire aux activités proposées par l'UIA soit par correspondance, soit directement au siège de l'association à Créteil (sur rendez-vous) et pour la 1ère fois cette année, les personnes déjà adhérentes les années précédentes peuvent le faire en ligne si elles le souhaitent. Vous trouverez tous les renseignements sur le site de l'UIA ([uia94.fr](http://uia94.fr)) Il est recommandé de s'inscrire rapidement aux cours car certains d'entre eux ont un nombre de places limité par rapport à la demande.

Si ce n'est déjà fait, il vous est encore possible de vous inscrire lors du forum des associations de votre ville, le **10 septembre**, où des bénévoles vous accueilleront sur notre stand pour vous renseigner. Vous y trouverez la documentation qui vous aidera dans vos choix parmi toutes les activités proposées par l'UIA. Entre autres, vous découvrirez les cours et les conférences que nous avons programmés dans plusieurs villes du Plateau Briard : cours d'anglais et ateliers de sculpture-modelage, histoire, histoire de l'art, cosmologie, musicologie et quelques autres sur de nouveaux thèmes...

Et il sera encore possible de vous renseigner ou de vous

inscrire aux activités de votre choix lors des permanences de proximité les **15 et 22 septembre** de 9h30 à 12h à Boissy-St. Léger, salle 17 (face à la mairie).

La 1<sup>re</sup> conférence de l'année 2023-2024 sur le Plateau Briard s'intitule : « Flânerie le long de la Seine ». Ce sera une découverte historique de Paris en suivant le parcours des athlètes olympiques lors de l'ouverture des jeux de 2024. Elle se déroulera à Boissy-St-Léger le **6 octobre** et sera suivie le **20 octobre** par une conférence sur un tout autre thème à Limeil-Brévannes : « La beauté et le mystère ». Vous trouverez plus de détails sur le site de l'UIA La prochaine conférence à Mandres aura lieu le **29 février 2024**. Nous vous en reparlerons ultérieurement. Comme tous les ans nous avons choisi pour vous des sujets variés pour nos cours et conférences avec l'envie de répondre à vos attentes.

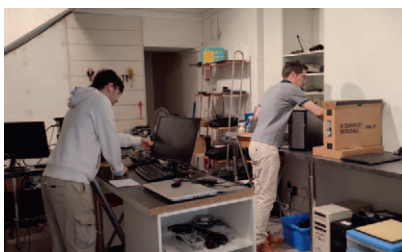
L'équipe des bénévoles de la section du Plateau Briard vous souhaite une bonne rentrée culturelle et vous donne rendez-vous début octobre lors de l'ouverture de ses 1<sup>res</sup> activités 2023-2024.

**contact** : uia94.plateaubriard@gmail.com |



# COMMERCES DE PROXIMITÉ

**Plusieurs commerces, situés dans le « cœur de ville », proposent différents services aux particuliers, que ce soit pour le quotidien ou l'évènementiel. Ils nous invitent dans les coulisses à partager leur quotidien.**



Implanté à Mandres depuis 20 ans, espace Robert Roulier, **MANDRES COPY FRANCE BUREAUTIQUE** a développé des services aux particuliers en marge de son activité principale, qui est la vente et le dépannage d'équipements de reprographie.

« La demande a créé l'offre », expliquent Sébastien et Stéphane : « des particuliers venaient nous demander de les dépanner pour des photocopies, des scans ... et depuis, grâce notamment au bouche-à-oreille, nos prestations se sont progressivement étoffées, diversifiées et structurées : rapports, livrets imprimés, flyers, faire-part de mariage, ... pour offrir une gamme complète de services, parfois jusqu'à la livraison ».

« Nous avons donc complété notre parc d'équipements pour les finitions diverses : reliure (spirale, piqûre, ...), et pouvoir proposer différents formats (A4, A3 et A5) et grammages : jusqu'à 300 grammes ! Nous couvrons ainsi des besoins variés : étudiants (mémoires, ...) et également professions libérales (architectes, avocats ...), commerces ... Nous avons été sollicités dans le cadre de "l'École à la Maison" ».

« Nous pouvons apporter des conseils de conception, d'aide aux transferts de fichiers et nous adaptons aux moyens des particuliers (sur place ou à distance) : mail, clé USB ..., Nous avons des horaires d'entreprise, du lundi au vendredi. Nous sommes à l'écoute de nos clients et nous tenons à intervenir rapidement : notre force ! ».



Robert nous accueille à **MANDRES PRESSING**, qui est dans sa 13<sup>e</sup> année d'activité. A 68 ans, il gère seul son commerce, qui propose des services complets standards : lavage essentiellement. « Nous ne faisons pas les grosses pièces ni les traitements spéciaux (cuir, tapis), confiés à des spécialistes », précise t-il, « mais nous assurons l'intermédiaire ».

Lorsque nous soulignons sa persévérance et sa fidélité au poste, Robert évoque, au-delà de son « besoin d'occupation », son « goût pour le contact avec les gens » : « la clientèle est surtout constituée d'habitues, de proximité ou proches environs ». Il ne nie pas certains inconvénients majeurs : « jusqu'à 45°C l'été ! et pénibilité de l'activité de repassage ». « Nous assurons un délai maximum d'une semaine ». « Il n'y a pas vraiment de saisonnalité, hormis certaines tenues : robes de soirée, de mariée, ... ».

Robert a ses préférences concernant les matières : « Je préfère le coton, le lin ; le stretch est plus difficile à travailler ». Il se satisfait des évolutions récentes de la profession : « le lavage à sec est interdit depuis 2022, en raison du perchloroéthylène, cancérigène ; tout est donc lavé à l'eau. Les plus : une odeur de frais et de propre ! Les machines disposent de divers programmes spéciaux ».

Il évoque les augmentations des matières premières : « Le plastique, mais surtout l'énergie (qui a doublé) », souligne t-il, « alors que nos prix ne sont pas impactés à proportion ». « Ma machine à repasser est fidèle depuis 20 ans : difficile d'investir dans ce contexte ! ».

Son inscription au SDPC (sauvegarde du petit commerce) traduit sa philosophie et sa conception du commerce traditionnel.



**L'atelier-magasin RETOUCHERIE HELIN** est ouvert depuis 2011. Ufuk est immergé dans le métier depuis son enfance : « ma vocation est née dans l'atelier de mon père, en Turquie, où j'ai grandi ». Ses portants à vêtements montrent la diversité des pièces qui lui sont confiées : vestes, robes, rideaux, voilages ...

Ufuk ne fait pas les travaux de couture : « c'est une activité peut compatible avec la retouche, qui exige d'être tranquille ; mais je fais des transformations ». La renommée de la qualité de son travail lui assure une clientèle régulière.

Il nous présente ses machines à coudre et ses outillages. « Chacune exécute une opération spécifique », explique Ufuk : « tissus élastiques, ourlets, jeans, surfilage ... ». « Il faut pouvoir exécuter des coutures invisibles sur tissu fin ou épais .... Outre la patience, le toucher du tissu est important pour la sensation ».

Ufuk préfère travailler seul : « pas le temps de parler ; je dois rester concentré », raisons de rentabilité, « Il m'arrive de poursuivre mon travail en dehors des heures d'ouverture, et parfois de revenir le week-end ».

Pour rester compétitif, Ufuk se fournit chez un grossiste à Paris (fermetures éclair, élastiques, galons, ...). « Certaines fournitures ont en effet subi des augmentations tarifaires, même si celles-ci demeurent modérées ».

Ufuk met du cœur dans la décoration de sa boutique : tableaux de boutons, fresques, vieilles machines à coudre... et renouvellement des cabines d'essayage.



**ARNET SERVICE** a déménagé ses bureaux de Combs la Ville à Mandres en 2016. Deux personnes forment le staff et il leur arrive d'accueillir des stagiaires. « Nous sommes satisfaits d'être là : pour la visibilité, le passage... ». « Le bouche-à-oreille est notre meilleure publicité ».

« Nos prestations : réparation, dépannage, conseils (sécurité ...) en informatique, en soft et en hard. Nous faisons aussi de l'assemblage. Nous facturons au temps passé. Les problèmes sont variés : connexion imprimante, internet, ... Les échanges avec les centres d'appels (dont certains sont situés à l'étranger) ne sont pas toujours faciles pour les utilisateurs. Nous appelons donc à leur place » Nous orientons aussi les utilisateurs qui ont besoin de formation vers le club informatique ( le cyber)».

La vente est en marge « le service est notre priorité ! Nous fournissons l'ordinateur préparé, prêt à l'emploi, selon les besoins ». « Nous ciblons un matériel de qualité, fiable (Microsoft Windows est plus représenté que Apple).



Cette démarche nous démarque des grandes enseignes de revendeurs. Notre réactivité est également notre atout (24 à 48 heures), le délai étant un enjeu fort ».



**ACTION PUB** existe depuis 20 ans. Claude, le patron, était tout d'abord chef d'une entreprise d'électronique, avant de créer une nouvelle entreprise dans la publicité sur tout support : panneaux, calicots, véhicules, flyers, cartes de visite, textile... Les clients sont pour la plupart des entreprises, des mairies (une quinzaine aujourd'hui), des associations et des particuliers.

« Au début, j'employais 12 vendeurs car la demande des entreprises en objets publicitaires personnalisés (stylos, cartes, tee-shirts...) était importante. Aujourd'hui, les entreprises ont réduit drastiquement leur budget publicitaire ».

Il reste désormais 3 collaborateurs, tous polyvalents, et l'entreprise accueille régulièrement des stagiaires

Claude nous présente ses équipements : machine de découpe, imprimante grand format, presse à textiles (sérigraphie), pelliculeuse (pour protéger les panneaux). « Nous travaillons en partenariat avec une autre entreprise spécialisée dans la gravure, les tampons encres ».

« Mes fournisseurs sont en Chine car le prix est plus intéressant et certains produits ne se trouvent que là ». « Les produits que nous utilisons respectent les conventions environnementales (encre éco-solvant) ». Il subit comme beaucoup des augmentations notables dans les matières premières : « le vinyle et le PVC ont pris 18 % d'augmentation ! » souligne-t-il.

Claude ne craint pas la concurrence des vendeurs en ligne. « Notre atout est la rapidité d'exécution. Une commande le matin peut être réalisée le soir même ». La réactivité est notre maître mot ! « Nous faisons aussi de la création : le client donne une trame et nous proposons une réalisation ». nous apprécions aussi beaucoup le contact avec les gens ».



**NOUVEAU**

**FROMAGES & CO**, ouvre ses portes.

Depuis le 21 juin, Fromages & Co a le plaisir de vous faire découvrir une gamme de fromage du terroir et des produits d'épicerie fine qui sauront égayer vos repas en famille et entre amis.

Fromages & Co réalise vos plateaux de fromages traditionnels, apéritifs dinatoires et même vos brunchs du dimanche matin.

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 01 43 82 51 98 ou par mail : [contact@fromagesandco.fr](mailto:contact@fromagesandco.fr)

Suivez-nous sur instagram : [fromagesandco\\_94](https://www.instagram.com/fromagesandco_94) |



# COUP D'ŒIL SUR LA BIBLIOTHÈQUE



L'accès à la lecture est facile aujourd'hui, il suffit d'un clic ! Mais feuilleter un livre, choisir un titre dans les rayonnages, ouvrir la couverture et entrer dans un roman, un univers est plus difficile.

La BIBLIOTHÈQUE de Mandres est là pour vous accueillir, vous aider, vous conseiller. Vous pourrez emprunter les nouveautés littéraires, chaque enfant trouvera le livre qui lui convient.

Vous pouvez aussi réserver votre livre  
Venez faire un tour et vous y inscrire !  
En attendant l'ouverture de la future médiathèque, la bibliothèque est située sur la gauche de la place du Général de Gaulle.

Horaires d'ouverture pendant toute l'année,  
vacances scolaires comprises.  
Mercredi de 10h à 12h30  
Samedi de 9h30 à 12h30



*Dans toute bibliothèque patiente un livre qui ouvre la porte du voyage.*



# LES COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES

ADOS

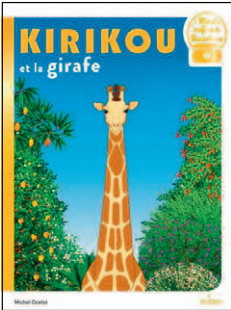
## Mystère & pyjamas-chaussettes de Louise Mey



Une nouvelle série pour les 9-12 ans, drôle et avec les aventures d'une héroïne super positive Camille, 10 ans, ne pense pas tellement à la rentrée des classes. Elle a d'autres motifs d'inquiétude : un nouveau voisin très bizarre vient de s'installer au cinquième, ses pères insistent pour prendre une nounou pour la surveiller, et surtout, le fantôme d'une grand-mère a l'air décidé à s'installer dans sa chambre. Qu'à cela ne tienne : si la mamie-fantôme devient sa baby-sitter, elles pourront enquêter ensemble sur le mystère...

ENFANT

## Kirikou et la girafe



De drôles d'empreintes sont apparues dans le village. Alors que Kirikou enquête, il se trouve entouré d'une troupe de fétiches ! C'est encore un piège de Karaba la sorcière. Kirikou trouve refuge sur la tête d'une girafe. C'est le début d'une longue promenade. Mais comment va-t-il pouvoir descendre sans se faire capturer ?

Un beau voyage  
Savane, forêts, déserts, montagnes : accompagné de Kirikou, le lecteur partira à la découverte de somptueux paysages africains et de leurs animaux magnifiquement illustrés.

ROMAN

## Plus on est de fous plus on s'aime de Jacky Durand



Un soir, sur une aire d'autoroute qui sent les taillis brûlés, Roger l'ancien taulard qui faisait sauter les fourgons blindés et Joseph le Parisien bourgeois repenté s'installent pour casser la croûte à l'arrière de leur vieux Volvo F89. Soudain une voiture débarque et laisse derrière elle un panier en osier. Roger, bonhomme aux grosses mains boisées, s'approche et découvre avec stupeur un bébé endormi. Que faire du marmot ? Roger veut l'emmener à la maternité...

ROMAN POLICIER

## Les trois meurtres de William Drever de John Wainwright



Après Une confession et Les Aveux, le nouveau piège de l'auteur de Garde à vue. William Drever, un comptable sans histoires, vient d'être condamné pour le meurtre de trois femmes. Après plus de vingt ans de mariage, son épouse Carol est sous le choc. William est coupable, cela ne fait de doute pour personne. Il s'est défendu sans conviction, il n'a pas fait appel. Pour sa famille, désormais, c'est comme s'il avait cessé d'exister. L'homme qu'ils ont connu n'est plus. Alors que Carol essaie tant bien que mal de reprendre une...



Le MEDIABUS est présent chaque semaine le mercredi de 14h à 18h devant l'école maternelle, allée de Dreux.  
bibliobus@gpsea.fr  
01 41 94 18 47



## Groupe Proximité, réalisme et intérêt général

Par les nombreux projets engagés ou réalisés, la Municipalité marque à mi-mandat une volonté de se tourner vers l'avenir et d'améliorer le cadre de vie de ses concitoyens.

C'est toujours dans cette même dynamique que vos élus formant la majorité municipale, effectueront leur rentrée en s'attachant à concrétiser les ambitions affichées.

À tous, nous vous souhaitons une bonne rentrée professionnelle, scolaire, culturelle ou sportive.

**Les élus de la majorité municipale**

---

## Groupe Réussir ensemble

*Texte non parvenu*

Les textes des tribunes sont fournis par les groupes politiques. En aucun cas, le directeur de la publication et la ville ne peuvent effectuer des modifications sur ces dernières, même orthographiques.

## EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

### Liste des délibérations examinées lors de la séance du Conseil Municipal du 13 avril 2023

**Propos liminaires** > Compte-rendu des décisions prises par le Maire par délégation du conseil municipal > **PREND ACTE**

**DCM 16/2023** > Compte de gestion > **APPROUVE**

**DCM 17/2023** > Compte administratif > **APPROUVE**

**DCM 18/2023** > Affectation du résultat > **APPROUVE**

**DCM 19/2023** > Taux de fiscalité > **APPROUVE**

**DCM 20/2023** > Adoption du budget primitif pour l'exercice 2023 > **APPROUVE**

**DCM 21/2023** > Subvention au CCAS > **APPROUVE**

**DCM 22/2023** > Subvention amicale du personnel > **APPROUVE**

**DCM 23/2023** > Subventions aux associations locales > **APPROUVE**

### Liste des délibérations examinées lors de la séance du Conseil Municipal du 9 juin 2023

**Propos liminaires** > Compte-rendu des décisions prises par le Maire par délégation du conseil municipal > **PREND ACTE**

**DCM\_24/2023** > Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux > **APPROUVE**

**DCM\_25/2023** > Adhésion à l'association A.R.B.R.E.S > **APPROUVE**

**DCM\_26/2023** > Autorisation de signature de la convention avec l'association A.R.B.R.E.S en vue de l'obtention du label « ARBRE REMARQUABLE DE FRANCE » > **APPROUVE**

**DCM\_27/2023** > Subventions communales de fonctionnement et projet 2023 à l'association FC Mandres-Périgny > **APPROUVE**

### Liste des délibérations examinées lors de la séance du Conseil Municipal du 29 juin 2023

**Propos liminaires** > Compte-rendu des décisions prises par le Maire par délégation du conseil municipal > **PREND ACTE**

**DCM\_28/2023** > Autorisation de signature du marché public de prestations de service relatif à la restauration collective : Fourniture et Livraison de repas en liaison froide > **APPROUVE**

**DCM\_29/2023** > Modification du tableau des effectifs > **APPROUVE**

## PERMANENCE DES ÉLUS

Prise de rendez-vous :  
01 45 98 74 34

**Yves THOREAU**

Maire de  
Mandres-les-Roses  
*Reçoit sur rendez-vous*



**Alain TRAONOUEZ**

Adjoint au Maire  
en charge de  
l'Urbanisme et  
de l'Environnement  
*Reçoit sur rendez-vous*



**Jean-François  
GRAMPEIX**

Adjoint au Maire en charge  
de la jeunesse, Sports,  
Fêtes et Cérémonies  
*Reçoit sur rendez-vous*



**Jacqueline SAUNIER**

Adjointe au Maire en  
charge de l'Enfance et de  
l'Éducation  
*Reçoit sur rendez-vous*



**Pierre HOUDEBINE**

Adjoint au Maire en charge  
des Travaux, Espaces-verts,  
Cimetière et Sécurité  
*Reçoit sur rendez-vous*



**Elisabeth JEGU**

Adjointe au Maire en charge  
de l'Habitat et du Logement  
*Reçoit sur rendez-vous*



**Philippe FISCHER**

Adjoint au Maire en charge  
des Finances, Administration  
Générale, Économie,  
Production Locale et  
Ressources Humaines  
*Reçoit sur rendez-vous*



**Pascale PARRINELLO**

Adjointe au Maire en  
charge de la Culture, de la  
Communication et Lecture  
Publique  
*Reçoit sur rendez-vous*





## URGENCES / Numéros utiles

Pompiers .....118

Centre de secours  
Villecresnes..01 45 99 08 74

SAMU.....15

Police secours .....17

Commissariat  
Boissy-Saint-Léger  
.....01 45 10 71 50

Police pluri communale :  
1 bis rue de la fontaine  
Santeny.....01 85 78 79 10  
.....06 99 71 77 13

Numéro d'urgence  
européen.....112

S.O.S. médecins  
à domicile 94  
.....0 825 00 15 25

## NAISSANCES

### AVRIL 2023

- BEBY Lenny, le 07/04/2023
- ISODORO CARREIRA Gabriella,  
le 12/04/2023

### MAI 2023

- FILIPE GOMES Clara,  
le 24/05/2023

### JUIN 2023

- VÉROVE RODRIGUEZ Licia,  
le 10/06/2023

### JUILLET 2023

- CHERAMY MATHIS Marie,  
le 04/07/2023
- MEDJAHED Eléna, le 11/07/2023

## MARIAGES

### MAI 2023

- LEGUYADER Thierry  
et MALET Dominique

### JUILLET 2023

- RAEHM Jean-Charles  
et DURAND Stéphanie

## DÉCÈS

### AVRIL 2023

- KARTI Fredj
- ROFFIN Yvette
- SAFFAR Josette veuve  
POUPARDIN-MARTAUX

### MAI 2023

- CLÉRET Gérard
- GRÉMONT Renée  
veuve SEILLER
- LAINAULT Lydie  
veuve SAMOYEAU
- LOCQUENEUX Denise  
veuve SALADIN
- MAUDIÈRE Monique
- MONNIER-BOURDIN Patrick

### JUIN 2023

- BONABÈZE Nicole veuve BORIE
- MOUREAUX Nicole veuve  
GUISLAIN

### JUILLET 2023

- BENEITO Gabrielle  
veuve LEVERONE
- DUBOIS Anne
- ORY Monique veuve CHAMPION
- POIRIER Nicole veuve RIBIÈRE

---

## HOMMAGE À PATRICK MONNIER-BOURDIN

C'est avec une grande tristesse que je vous annonce le décès le lundi 29 mai de mon frère Patrick MONNIER-BOURDIN à l'âge de 77 ans.

Il avait été à l'initiative du redémarrage du club de pétanque de Mandres-Les-Roses en 1977 avec quelques-uns d'entre nous.

Il fut membre du bureau de l'association durant presque 30 ans dont 20 ans comme Président.

Ces dernières années, des problèmes de santé l'avaient éloigné des activités de l'association. Il s'intéressait toujours à la vie et à l'actualité du club dont il était resté licencié jusqu'à l'an passé.

La pétanque mandrionne actuelle a perdu un de ses pères fondateurs.



Le Président,  
Jean-Pierre MONNIER-BOURDIN

# AGENDA

SEPTEMBRE - OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE

## SEPTEMBRE

**Fête des associations  
& Marché Producteurs**

**Dimanche 10 septembre**  
> 10h à 18h  
Parc Beauséjour

**Cérémonie pour la remise  
du label "Arbre remarquable"**

**Samedi 16 septembre**  
> 11h  
Au Parc des Charmilles

## OCTOBRE

**Balade « pépites en paysage »  
par GPSEA**

**Samedi 7 octobre**  
> à partir de 14h30  
avec la compagnie  
« La Constellation de SABGAB »

**Soirée concert de Rock Progressif  
par La Scène Ouverte**

**Samedi 7 octobre**  
> 20h30  
Salle d'Orléans (Entrée : 7€)

**Journée Citoyenne**

**Samedi 14 octobre**  
> 10h à 17h

## NOVEMBRE

**Concert pop-Rock avec  
« Armony » et « Twenty Two »**

**Samedi 4 novembre**  
> 20h30  
Salle d'Orléans  
par La Scène Ouverte.  
Entrée : 7€, Buvette

**Exposition Mandri'Patch**

**Du 10 au 12 novembre**  
> 10h à 18h30  
Salle d'Orléans

**Microfolies avec GPSEA**

**Du 13 au 22 novembre**  
Salle de la Bergerie

**Spectacle de Danse :**

« Impact »  
par la compagnie Sospeso  
Salle d'Orléans

**Soirée Beaujolais  
par le Comité des Fêtes**

**Samedi 18 novembre**  
> 19h  
Salle d'Orléans

**Exposition  
« Histoire de la carte-postale »  
par les Amis de Mandres**

**23 au 26 novembre**  
Salle de la Bergerie

**Les Automnales de l'AFCM :  
« Le monde du Noir et Blanc »**

**Du 25 au 26 novembre**  
Salle d'Orléans

## DÉCEMBRE

**Exposition pour le Téléthon  
par Mandri'Art**

**Du 1<sup>er</sup> au 3 décembre**  
Salle d'Orléans

**Marché de Noël**

**Samedi 2 décembre**  
> 10h à 18h

**Pères-Noël à motos**

**Samedi 9 décembre**  
> 10h à 12h  
Parking Place des Tours Grises

**Théâtre :**

« Panique chez les curistes »  
de Jérôme Dubois  
par Les Comédiens de la  
« Colline de Villecresnes »

**Samedi 9 décembre**  
> 20h30  
Salle d'Orléans

**Noël des enfants**

**Dimanche 10 décembre**  
> 10h à 17h  
Gymnase Vibert

**Concert pour le Téléthon  
par La Scène Ouverte**

**Dimanche 10 décembre**  
> à partir de 15h  
Salle d'Orléans  
Entrée : 5€  
Buvette

**Commémorations**

**11 novembre**  
**5 décembre**  
Au Monument aux Morts  
Place Charles de Gaulle





# FÊTE DES ASSOCIATIONS

## DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

### PARC BEAUSÉJOUR



## NOUVEAU MARCHÉ PRODUCTEUR



**Renseignements auprès du service communication :**  
**[communication@mandreslesroses.fr](mailto:communication@mandreslesroses.fr) ou 01 45 98 66 06**